



87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec)
G8G 1A1
Téléphone : (418) 349-2060
Télécopieur: (418) 349-2395

www.ville.metabetchouan.qc.ca
greffier@ville.metabetchouan.qc.ca


AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que le conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a passé et adopté le 14 décembre 2020 les règlements suivants :

- 268-2020 ayant pour objet d'établir les prévisions budgétaires 2021 de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et de décréter les taux fonciers variés pour l'année 2021.
- 269-2020 fixant une tarification pour les coûts d'entretien des routes des Laurentides et de la Montagne – année 2021.
- 270-2020 relatif à l'imposition d'une compensation pour le service de distribution de l'eau potable – année 2021.
- 271-2020 relatif à l'imposition d'une compensation pour les services d'égout, d'assainissement et d'épuration – année 2021.
- 272-2020 relatif à l'imposition d'une compensation pour la collecte des matières résiduelles – année 2021.
- 274-2020 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau.

AVIS PUBLIC est également donné que lesdits règlements sont actuellement déposés au bureau de la Mairie, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures de bureau.

Fait à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, ce 17 décembre 2020.

La greffière adjointe,

Maryse Tremblay

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET AFFICHAGE

Je soussignée, Maryse Tremblay, greffière adjointe de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site internet de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix au www.ville.metabetchouan.qc.ca et l'avoir affiché dans le hall de la Mairie le 17 décembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 décembre 2020.

La greffière adjointe,

Maryse Tremblay